

## **PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue dans les bureaux administratifs d'Énercycle (390, boulevard de la Gabelle), le **vendredi, septième jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq (7 novembre 2025), DIX HEURES vingt-sept (10 H 27)**, à laquelle sont présents :

**Monsieur Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

**Monsieur Claude Boulanger**, Représentant de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux

**Monsieur Paul Labranche**, Représentant de la MRC de Mékinac

**Madame Nancy Mignault**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Daniel Cournoyer**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

**Monsieur Sébastien Marchand**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

### **QUORUM**

**Formant quorum**, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2025-11-5970

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2025
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Entretien et rapport mensuel pour le suivi du H2S pour 2026 (DDP-2025-430)
7. Échantillonnage des COV dans l'air ambiant pour 2026 (DDP-2025-429)
8. Courtage de personnel ou impartition 2026 (DDP-2025-427)
9. Ingénierie pour l'aménagement d'un nouvel écocentre à Trois-Rivières (DDP-2024-359)
10. Architecture pour l'aménagement d'un nouvel écocentre à Trois-Rivières (DDP-2024-358)
11. Contrat de fourniture, levée et transport de conteneurs transrouliers pour l'écocentre de Trois-Rivières-Ouest (OS-993)

## **PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

12. Contrat de fourniture, levée et transport de conteneurs transrouliers pour l'écocentre de Shawinigan (OS-992)
13. Contrat de fourniture, levée et transport de conteneurs transrouliers pour l'écocentre de Saint-Luc-de-Vincennes (OS-991)
14. Services professionnels pour les campagnes de surveillance environnementale et migration verticale du biogaz au LET de Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2025-426)
15. Remplacement de la chaudière du traitement des eaux (DDP-2025-431)
16. Reconditionnement du chromatographe de la station de mesurage (DDP-2025-425)
17. Rénovation du bâtiment de l'écocentre de Trois-Rivières-Ouest (OS-995)
18. Location d'un convoyeur et d'un tamiseur pour le recouvrement de la cellule 5 (DDP-2025-433)
19. Autorisation de subvention aux municipalités locales pour la part imputable à Énercycle des allocations de départ et/ou des allocations de transition
20. Autorisation de remboursement d'une portion de frais d'enfouissement
21. Radiations de créances
22. Autres sujets
  - Annulation de soldes résiduaires du règlement d'emprunt 2022-09-55 pour le réaménagement des locaux des techniciens et l'agrandissement du garage
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5971

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2025**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 10 octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5972

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE  
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5973

**ENTRETIEN ET RAPPORT POUR LE SUIVI DU H2S POUR  
2026 (DDP-2025-430)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour l'entretien et le rapport mensuel pour le suivi du H2S ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-430, à l'entreprise Consulair, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5974

**ÉCHANTILLONNAGE DES COV DANS L'AIR AMBIANT  
POUR 2026 (DDP-2025-429)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour l'échantillonnage de COV dans l'air ambiant ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-429, à l'entreprise Consulair, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5975

**COURTAGE DE PERSONNEL OU IMPARTITION 2026 (DDP-2025-427)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour un service de courtage de personnel ou d'impartition ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-427, à l'entreprise Synergie, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5976

**INGÉNIERIE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ÉCOCENTRE À TROIS-RIVIÈRES (DDP-2024-359)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour un service d'ingénierie pour l'aménagement d'un nouvel écocentre à Trois-Rivières ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2024-359, à l'entreprise Larocque Cournoyer, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5977

**ARCHITECTURE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ÉCOCENTRE À TROIS-RIVIÈRES (DDP-2024-358)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour l'élaboration de l'architecture pour l'aménagement d'un nouvel écocentre à Trois-Rivières ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2024-358, à l'entreprise Doucet Turcotte, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5978

**CONTRAT DE FOURNITURE, LEVÉE ET TRANSPORT DE  
CONTENEURS TRANSROULIERS POUR L'ÉCOCENTRE DE  
TROIS-RIVIÈRES-OUEST (OS-993)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs transrouliers pour l'écocentre de Trois-Rivières-Ouest :

Entreprises	Prix option 2 ans (taxes en sus)	Prix option 3 ans (taxes en sus)
J.Y Martel Transport inc.	484 387,50 \$	776 306,25 \$
Gaudreau environnement inc.	438 331,71 \$	667 983,51 \$
GFL environmental	1 197 360,84 \$	1 818 580,68 \$
Sable des Forges	978 774,00 \$	1 537 515,00 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat OS-993, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gaudreau environnement inc., pour une durée de 3 ans, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5979

**CONTRAT DE FOURNITURE, LEVÉE ET TRANSPORT DE  
CONTENEURS TRANSROULIERS POUR L'ÉCOCENTRE DE  
SHAWINIGAN (OS-992)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs transrouliers pour l'écocentre de Shawinigan :

Entreprises	Prix option 2 ans (taxes en sus)	Prix options 3 ans (taxes en sus)
J.Y Martel Transport inc.	224 100,00 \$	349 650,00 \$
Gaudreau environnement inc.	173 457,00 \$	264 330,00 \$
GFL environmental	283 041,00 \$	429 894,00 \$
Sable des Forges	255 042,00 \$	401 692,50 \$

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-992, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gaudreau environnement inc., pour une durée de 3 ans, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5980

**CONTRAT DE FOURNITURE, LEVÉE ET TRANSPORT DE  
CONTENEURS TRANSROULIERS POUR L'ÉCOCENTRE DE  
SAINT-LUC-DE-VINCENNES (OS-991)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à un appel d'offres pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs transrouliers pour l'écocentre de Saint-Luc-de-Vincennes :

<b>Entreprises Site de Champlain</b>	<b>Prix option 2 ans (taxes en sus)</b>	<b>Prix options 3 ans (taxes en sus)</b>
J.Y Martel Transport inc.	142 880,00 \$	223 620,00 \$
Gaudreau environnement inc.	160 325,96 \$	244 317,24 \$
GFL environmental	190 775,80 \$	289 570,80 \$

<b>Entreprises Site de Saint-Étienne-des-Grès</b>	<b>Prix option 2 ans (taxes en sus)</b>	<b>Prix options 3 ans (taxes en sus)</b>
J.Y Martel Transport inc.	171 680,00 \$	266 820,00 \$
Gaudreau environnement inc.	167 547,56 \$	255 322,44 \$
GFL environmental	195 494,20 \$	296 734,80 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-991, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gaudreau environnement inc., pour une durée de 3 ans au site de Saint-Étienne-des-Grès, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5981

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES CAMPAGNES DE  
SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET MIGRATION  
VERTICALE DU BIOGAZ AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-  
GRÈS (DDP-2025-426)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour des services professionnels pour les campagnes de surveillance environnementale et la migration verticale du biogaz au LET de Saint-Étienne-des-Grès ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-426, à l'entreprise WSP, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5982

**REEMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU TRAITEMENT  
DES EAUX (DDP-2025-431)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le remplacement de la chaudière du traitement des eaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIIGNAUT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-431, à l'entreprise Combustion Expert, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5983

**RECONDITIONNEMENT DU CHROMATOGRAPHE DE LA  
STATION DE MESURAGE (DDP-2025-425)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le reconditionnement du chromatographe de la station de mesurage :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-425, à l'entreprise Everest Automation, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5984

**RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'ÉCOCENTRE DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST (OS-995)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à appel d'offres pour la rénovation du bâtiment de l'écocentre de Trois-Rivières-Ouest :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Construction Richard Champagne	198 969,24 \$
Pinard Rousseau	176 119,92 \$
Lixm	182 890,00 \$
A Plus Construction inc.	143 100,00 \$
Groupe Pro B	129 493,19 \$
Construction Longpré	139 711,00 \$
Construction Danoco	145 000,00 \$
CR Nouvel Air	167 745,00 \$
Construction CMA	182 900,00 \$
Construction Hébert et Hébert	166 661,00 \$
Construction C. Morin	257 523,00 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-995, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Groupe Pro B, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5985

**LOCATION D'UN CONVOYEUR ET D'UN TAMISEUR POUR LE RECOUVREMENT DE LA CELLULE 5 (DDP-2025-433)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour la location d'un convoyeur et d'un tamiseur pour le recouvrement de la cellule 5 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2025-433, à l'entreprise Bellemare Environnement, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

## **PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5986

### **AUTORISATION DE SUBVENTION AUX MUNICIPALITÉS LOCALES POUR LA PART IMPUTABLE À ÉNERCYCLE DES ALLOCATIONS DE DÉPART ET/OU DES ALLOCATIONS DE TRANSITION**

**ATTENDU** qu'il n'est pas équitable pour les municipalités locales de verser des allocations de départ et, le cas échéant, des allocations de transition plus élevées étant donné que l'élu siège à une Régie intermunicipale ;

**ATTENDU** que ces municipalités locales sont vouées à la protection de l'environnement, et ce, en vertu notamment des articles 4, 19, 20, 91 et 93 de la *Loi sur les compétences municipales* ;

**ATTENDU** qu'Énercycle a le pouvoir d'adopter par règlement une rémunération pour les membres du conseil d'administration, sans consulter ni obtenir l'approbation des municipalités locales membres, mais que seule une municipalité locale a le pouvoir et/ou le devoir de tenir compte de la rémunération supramunicipale pour l'allocation de départ et/ou de l'allocation de transition ;

**ATTENDU** qu'une municipalité locale n'a aucun intérêt à verser une allocation plus élevée puisque l'élu délégué par le membre d'Énercycle au conseil, lorsqu'il siège au dit-conseil, a l'obligation d'agir dans l'intérêt de la personne morale de droit public qu'est Énercycle, et ce, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 322 du *Code civil du Québec* ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser l'administration à accorder une subvention aux municipalités locales pour la part imputable à Énercycle des allocations de départ et/ou des allocations de transition.

Le pouvoir d'accorder ces subventions est prévu au paragraphe b de l'alinéa 1 de l'article 6 de l'entente constitutive en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5987

### **AUTORISATION DE REMBOURSEMENT D'UNE PORTION DE FRAIS D'ENFOUISSEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser l'administration à procéder au remboursement de frais décrit dans un document daté du 23 octobre 2025 signé par le directeur adjoint Opérations et maintenance.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2025-11-5988

**RADIATIONS DE CRÉANCES**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR SÉBASTIEN MARCHAND**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 31 octobre 2025 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 3,36 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5989

**ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES DU RÈGLEMENT  
D'EMPRUNT 2022-09-55 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES  
LOCAUX DES TECHNICIENS ET DE L'AGRANDISSEMENT  
DU GARAGE**

**ATTENDU** qu'Énercycle a entièrement réalisé l'objet du règlement 2022-09-55 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

**ATTENDU** que le coût réel des travaux s'élève à 5 355 848 \$ ;

**ATTENDU** qu'une partie du montant de l'emprunt soit la somme de 4 577 000 \$ a été financée de façon permanente ;

**ATTENDU** que pour payer une partie du coût des travaux, Énercycle désire approprier à même le fonds général un montant de 778 848 \$ ;

**ATTENDU** qu'il existe un solde de 1 327 000 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt 2022-09-55 pour préciser le financement de la dépense ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt 2022-09-55 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est, par conséquent, proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT** Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu unanimement :

**QUE** le montant de la dépense du règlement 2022-09-55 soit réduit de 5 904 000 \$ à 5 355 848 \$ ;

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**QUE** le montant de l'emprunt du règlement 2022-09-55 soit réduit de 5 904 000 \$ à 4 577 000 \$

**QU'Énercycle** approprie à même le fonds général une somme de 778 848 \$ pour payer une partie de la dépense prévue au règlement 2022-09-55.

**QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.**

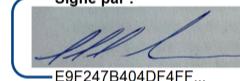
Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2025-11-5990

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de lever l'assemblée à dix heures trente-cinq minutes (10 h 35).

Adoptée à l'unanimité

Signé par :  
  
E9F247B404DF4FF...

---

**SECRÉTAIRE**

# ENERCYCLE

**Directives et ordres de changement**  
**Novembre 2025**

Appel d'offres	Fournisseur	Directives et ordres de changement	Détails	Montant original du contrat	Montant supplémentaire ou crédit (\$ - taxes en sus)
DDP-2024-349, Ingénierie pour la gestion des eaux pluviales suite au glissement de terrain	WSP	<a href="#">DC-01</a>	Le changement consiste à fournir des services additionnels non prévus à l'offre de service initial pour la conception d'un bassin de rétention.	64 975,00 \$	14 515,00 \$
OS-983, Construction d'un écocentre à Saint-Luc-de-Vincennes	Groupe FJH constructions inc.	<a href="#">DC-A01</a>	Le changement consiste en l'ajout d'une boîte de soufflage afin de faciliter l'installation de la membrane de toiture.	1 787 961,15 \$	671,07 \$
OS-983, Construction d'un écocentre à Saint-Luc-de-Vincennes	Groupe FJH Construction inc.	<a href="#">DC-C08</a>	Le changement consiste en la modification de l'emplacement de la captation de la gouttière.	1 787 961,15 \$	891,83 \$
OS-983, Construction d'un écocentre à Saint-Luc-de-Vincennes	Groupe FJH Construction inc.	<a href="#">DC-E02</a>	Le changement consiste en l'ajour d'un contacteur d'éclairage pour le contrôle des luminaires extérieurs.	1 787 961,15 \$	2 187,90 \$

# ENERCYCLE

DDP-2025-405, Remplacement de 6 portes de garages à LA Ruche (460 boulevard de la Gabelle)	Baril portes de garage	<a href="#">DC-01</a>	Le changement consiste en l'ajout de 6 ressorts lanceurs, divers items de quincaillerie et la main-d'œuvre correspondante pour les correctifs requis.	53 014,96 \$	3 061,68 \$
DDP-2025-406, Réaménagement des salles de bain du garage (430, boulevard de la Gabelle)	Construction Danoco inc.	<a href="#">DC-A02</a>	Le changement consiste en le remplacement du modèle de deux urinoirs des salles de bain du garage par un modèle identique à celui déjà en place.	88 000,00 \$	330,11 \$
DDP-2025-406, Réaménagement des salles de bain du garage (430, boulevard de la Gabelle)	Construction Danoco inc.	<a href="#">DC-01</a>	Le changement consiste en le remplacement de l'ensemble des conduits d'évacuation des ventilateurs des deux salles de bain, le tout passant d'une section de 4 pouces à une section de 6 pouces et permettant l'ajout des mécanismes anti-retours obligatoires.	88 000,00 \$	1 602,80 \$

# ENERCYCLE

## Demande de radiation

Numéro	Nom du client	Montant au 31 octobre 2025
10022	J.Y. Martel Transport	3,36 \$
<b>Total</b>		<b><u>3,36 \$</u></b>